



Référence à rappeler :
CabJC/EB/NM/12-2009

Paris, le 26 décembre 2009

Monsieur Philippe MARZOLF
Président de la CPDP SYCTOM Ivry-Paris13
94/96 rue Victor Hugo
94200 IVRY-sur-SEINE

Monsieur le Président,

Ayant été informé par mes collaborateurs des conditions regrettables dans lesquels se déroulent en ce moment la fin du débat public consacré au projet du SYCTOM à Ivry-sur-Seine, je tiens à vous faire part directement de mes observations sur l'organisation de ce débat et sur les dérives auxquels il a donné lieu.

J'avais assisté à la réunion d'ouverture du débat, le 22 septembre dernier. J'avais dès cette réunion été frappé par une organisation à charge, dans laquelle tout était fait pour limiter le droit de réponse du SYCTOM et de ses partenaires aux critiques, pourtant peu nombreuses, qui leurs étaient adressées. J'avais également été frappé par l'orientation manifeste de la commission, dont le souci principal semblait être de mettre en difficulté le SYCTOM, et non d'éclairer le public et de l'informer. La confusion entretenue par la commission ce soir là sur les chiffres fournis par le SYCTOM, pourtant parfaitement clairs, quant au dimensionnement de son projet, suffisait à elle seule à comprendre que l'objectif de ce débat était avant tout de susciter la polémique. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi, moi-même, de ne pas y prendre part par la suite. J'imagine aisément, au regard de la faible affluence ultérieure, ne pas être le seul dans ce cas.

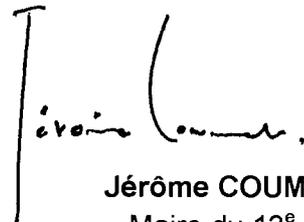
J'ai appris par la suite l'omniprésence dans le débat d'un groupe politique local, à savoir les Verts d'Ivry-sur-Seine, qui sont intervenus plusieurs fois à chaque réunion publique. Tout débat démocratique digne de ce nom est caractérisé par la pluralité des expressions politiques. Je salue à cet égard l'effort méritoire des socialistes parisiens et ivryens pour se faire entendre dans ce débat, à travers leur contribution écrite. Je regrette en revanche très profondément qu'à partir du moment où les expressions partisans ont été autorisées, aucune garantie n'ait été recherchée en vue d'assurer l'équilibre des expressions politiques. Je vois là une grave dérive par rapport aux objectifs que doit nécessairement poursuivre tout débat démocratique.

Je viens également d'apprendre les conditions dans lesquelles une étude entièrement à charge, commanditée par la CNDP, venait d'être rendue publique, hors du temps du débat. La prolongation du débat pendant la semaine des fêtes de fin d'année ne peut en effet pas être considérée comme une soumission valable de cette prétendue contre-expertise au débat : j'y vois ni plus ni moins qu'une mascarade, personne ne pouvant ignorer qu'il s'agit, avec celle du 15 août, de la semaine de l'année la moins propice au débat. Lorsque l'on sait les orientations personnelles des auteurs de cette étude, proches de l'une des principales associations à l'origine de sa commande, l'on est en droit de s'interroger sur une éventuelle manipulation en vue de faire basculer à la dernière minute les conclusions du débat. Ce débat, qui n'avait malgré tout jamais réussi à s'enflammer et qui, par conséquent, témoignait d'un consensus fort autour du projet du SYCTOM, prend le risque maintenant de se voir totalement dénaturé.

A la veille des élections régionales, sachant que les conclusions du débat doivent être rendues publiques au milieu de cette campagne électorale, ces écarts répétés vis-à-vis de ce que chacun devrait être en droit d'attendre d'un débat équitable, mené par un organisateur impartial, visant à la bonne information du public et à l'expression équilibrée de l'ensemble des forces politiques et militantes de notre territoire, sont à mes yeux tout à fait préoccupantes.

Il est de mon devoir de maire du 13^e arrondissement de vous faire part de ces observations. Je m'associe également entièrement à celles qui vous ont été formulées par Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine, et François Dagnaud, Président du SYCTOM.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.



Jérôme COUMET
Maire du 13^e

Copie : François Dagnaud, Président du SYCTOM 35, boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS
Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine - esplanade Georges Marrane - 94205 Ivry-sur-Seine Cedex
Philippe Deslandes, Président de la CNDP - 6, rue du Général Camou - 75007 PARIS